

LA GAZETTE SAMPIARRIRE

Septembre 2024 n°14

LETTRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE ST PIERRE LE VIEUX



EDITO

Quel temps !

Le printemps 2024 a été particulièrement pluvieux. Au niveau national, on parle du 4ème printemps le plus arrosé jamais enregistré. Et la météo du début de l'été n'a pas changé la donne. Cependant, l'année pourrait pourtant être au moins aussi chaude que la précédente, si ce n'est davantage. Et quand la pluie tombe, elle tombe dru. Nos chemins en gardent des traces parfois désastreuses. Par conséquent, la commune s'engage dans différentes actions : isolation des bâtiments, réflexions sur les énergies renouvelables, bilan de l'état des chemins à venir... Cette nouvelle gazette vous informe de l'avancée de nos travaux et de nos réflexions.

Bel automne à tous !

DANS CE NUMERO

Rentrée scolaire

Travaux

Energies renouvelables

Qui sommes nous ?

Le coin des associations



Scolaire

La rentrée scolaire 2024-2025



Cette nouvelle année scolaire a débuté le lundi 2 septembre 2024. Notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) dispose toujours de 4 classes, réparties sur les communes de St Léger sous la Bussière, Trambly, Germolles sur Grosne et St Pierre le Vieux.

Voici la répartition par classe et par niveau :

- **St Pierre le Vieux :**
24 élèves avec 8 MS, 12 PS et 4 TPS
- **Germolles sur Grosne :**
24 élèves avec 7 GS et 17 CP
- **St Léger sous la Bussière :**
23 élèves avec 6 CE1, 11 CE2 et 6 CM1
- **Trambly :**
30 élèves avec 15 CM1 et 15 CM2

Soit au total 101 élèves

A la fin de l'année scolaire 2023-2024 et à la vue de nos effectifs estimés, nous avons espoir d'obtenir une réouverture de notre 5ème classe. Après mobilisation des élus, des enseignants et du conseil d'école pour un ajustement de la carte scolaire auprès de Madame la DASEN, un comptage de nos effectifs a été effectué à la rentrée. A l'issue de ce nouvel examen de la situation, il a été décidé de maintenir la situation des moyens en l'état. Un encadrement sur 4 classes a été jugé suffisant pour garantir des conditions d'apprentissage favorables.

A l'école maternelle de St Pierre le Vieux, les enfants sont encadrés par Nathalie Dubost, l'enseignante et Elodie Besson, l'ATSEM.

Christel Dessaigne assure la préparation des repas, le service et la garderie du temps méridien, aidée par Laurence Raffin.

Taxes locales



Taux communaux sans changement :

Comme chaque année, fin août, les avis de taxe foncière arrivent dans les boîtes aux lettres. Lors du vote du budget, votre conseil municipal a choisi de ne pas augmenter le taux des taxes locales (taxe foncière sur le bâti, sur le non bâti ou encore la taxe d'habitation pour les résidences vacantes depuis plus de deux ans ou secondaires).

Cependant, par décision du parlement, les bases fiscales ont augmenté sur tout le territoire français, ce qui conduit malgré tout à une augmentation.

Travaux

°Patrimoine

Notre petit patrimoine (les lavoirs, la Grotte...) a besoin d'être entretenu ou rénové et nous allons travailler sur ce sujet. Il y a quelques urgences et compte tenu de la météo humide de cette année, la consolidation de la Grotte de Saint Pierre est devenue une priorité. Les fuites sont en effet de plus en plus nombreuses. Un groupe de travail a démarré dans l'été afin d'étudier une remise en état / restauration qui puisse s'effectuer rapidement. Des devis sont en cours et la recherche de financements aussi. Des contacts sont pris avec la Fondation du Patrimoine. A la suite, la réfection des nombreux lavoirs de Saint Pierre est envisagée.

°Cimetière

A l'automne, la partie du mur du cimetière située le long de la route des Fontaines va bénéficier d'une petite remise en forme par un maçon. Nous nous excusons par avance des désagréments que cela pourra vous causer.

Nous proposons d'organiser deux séances de désherbage bénévole avant la Toussaint le vendredi 18 octobre matin et le samedi 19 octobre matin. Nous vous informerons des horaires précis dans la semaine précédente. Merci par avance à toutes les bonnes volontés qui nous aideront à rendre notre cimetière plus agréable avant la Toussaint. Il serait souhaitable que chacun puisse apporter son matériel (piochon, seau...).

°Mairie

Dans l'éventualité d'une ouverture de classe qui ne s'est malheureusement pas réalisée, les travaux dans la partie «école» du bâtiment de la mairie ont été terminés avant la rentrée scolaire. Pour l'instant, cette partie nous servira de bureau et pour entreposer les armoires et les archives utilisées régulièrement par notre secrétaire de mairie. Cela permettra à cette dernière de continuer à vous recevoir dans des conditions «sonores» correctes, en attendant la fin des travaux de l'étage de la mairie. La création d'une salle d'archives propre et isolée nous permettra de stocker les documents dans de bonnes conditions de conservation. A partir du 23 septembre et jusqu'à la fin des travaux, l'entrée publique de la mairie se fera côté école primaire/cantine.

Incivilités

L'accès aux armoires électriques appartenant à EDF ou à France télécom est réservé strictement aux techniciens de ces organismes ou aux opérateurs agréés, ils sont une propriété privée. Les habitants ne doivent en aucun cas les ouvrir pour brancher ou débrancher des circuits ou modifier quoi que ce soit. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes.

Sur les zones de stockage de la commune, devant le hangar et sur l'aire de la route d'Ecussols (ancien jardin du curé), sont entreposés des graviers, du raboutage, des gravats... Ces matériaux sont la propriété de la commune et ne doivent en aucun cas être pris par les particuliers pour leur usage personnel. Tout prélèvement de quelque sorte sans autorisation est considéré comme du vol et fera dorénavant l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie.

Energies renouvelables

Energies renouvelables :

Le sujet concerne l'ensemble de la population et s'invite au cœur de nos réflexions d'élus. Notre préoccupation est de travailler au mieux être de tous, tant au point de vue financier que sanitaire ou environnemental. Pour cela, plusieurs pistes sont ouvertes :

Eolien

Les communes de Matour, Tramayes et Pierreclos ont, depuis quelques mois, entamé une réflexion sur la possibilité de démarrer des études approfondies afin d'évaluer le potentiel éolien sur des zones bien précises de leur territoire. Il se trouve qu'une des zones qui concerne le territoire de Matour déborde sur notre commune. La question qui s'est posée à nous, élus, est la suivante : devons-nous ignorer la réflexion qui démarre ou bien rejoindre le groupe qui réfléchit et travaille pour suivre l'évolution du dossier et être partie prenante des différentes décisions qui seront prises. Les objectifs essentiels de cette démarche sont :

- Diversification de la production des énergies,
- Valorisation locale de l'électricité produite pour offrir un prix attractif et stable aux consommateurs,
- Implication des citoyens, dans des groupes de travail par exemple,
- Maximisation des retombées économiques locales,
- Conserver la maîtrise du sujet depuis les études jusqu'à l'éventuelle construction via la gouvernance,
- Instaurer une solidarité entre les communes.

Après discussions et en considérant qu'à chaque étape du processus, nous pouvons renoncer, grâce au pacte d'associés acté, le bloc communal détient une minorité de blocage sur toutes les décisions en lien avec ce développement éolien, nous avons décidé de rejoindre les 3 communes à l'origine de la réflexion. Des temps d'information à destination de tous les sampiarris seront organisés d'ici la fin d'année.

Vous pouvez dès à présent aller sur notre site : <https://www.saintpierrelevieux71.fr/commune/projet-eolien>



* Photovoltaïque

Après la flambée des cours de l'énergie en général et de l'électricité en particulier, et en parallèle à la réflexion sur l'éolien, nous recherchons des solutions pour que nos habitants puissent trouver des fournisseurs d'énergie avec des prix moins volatiles. Nous allons donc recommencer à travailler sur l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Pour l'instant, l'objectif serait de s'engager vers une autoconsommation de la production communale. En cas de production supérieure à la consommation, ce qui sera probablement le cas, nous souhaitons étudier les possibilités d'en faire profiter l'ensemble des habitants du village.

Saint Pierre et sa population : qui sommes-nous ?

Quelle évolution dans le temps et que nous enseigne le dernier recensement effectué en 2021 ?

Combien sommes-nous ? Evolution de la population

Année	Population
1800	1200
1878	1076
1932	594
1968	445
1990	301
2021	373

La population de Saint Pierre n'a pas cessé de baisser jusqu'en 1990 période où elle est à son niveau le plus bas. Aujourd'hui, le nombre de sampiarris remonte doucement.

Depuis quand habitons-nous le village ? Quelle est notre ancienneté dans notre résidence principale en 2021 ?

De 0 à 9 ans	34.4 %
De 10 à 19 ans	27.9 %
De 20 à 29 ans	16.8 %
Plus de 30 ans	20.8 %

On peut donc noter que plus d'un sampiarris sur 3 est là depuis moins de 10 ans. 1 sur 5 seulement est là depuis plus de 30 ans, ce qui est un taux plutôt faible si l'on regarde les communes limitrophes de même taille (Saint Léger, Saint Bonnet).

Et nos maisons ?

Le nombre de logements passe de 187 en 1968 à 244 en 2021. Il y a une nette augmentation des résidences principales (+27%) et des résidences secondaires (+110%).

Le nombre de logements vacants reste pratiquement stable avec 36 logements en 2021 contre 37 en 1968 mais il n'y en avait cependant que 27 de vacants en 2015.

Ceux qui travaillent ?

On compte 122 salariés et 42 non salariés en 2021

En ce qui concerne les établissements économiquement actifs en 2020/2021 nous n'avons que des grandes catégories.

Etablissement relevant de l'industrie manufacturière	9
Commerce, transport hébergement restauration	7
Activités immobilières	2
Activités spécialisées services administratifs et de soutien	4
Administration publique enseignement santé humaine	2
Autres activités de service	1
Exploitations agricoles en 2020	18

Les métiers à Saint Pierre vers 1836

DE 1836 à 1846	La COUR	DARDY	NUZILLET	La PLACE	En TEILLET	Les BAIAIS	Les RECILLES	Les LAYES	Les DERNIERS	ALMONT	LA FARGE	Les LAMAINS	ECUSSOLS	LEBOURG	AUGOYATS
Enfants	17	22	22	28	9	8	9	15	11	37	35	34	50	26	15
Journaliers	5	9	5	2	2	1		7	2	22	10	6	15	10	
Cultivateurs	22	36	37	34	7	14	11	22	14	33	29	32	87	20	14
Bergers	8	11	14	15	4	4	3	14	3	14	12	13	30	12	2
Domestiques	4	9	5	7	2	8		7		8	18	14	11	11	8
Meuniers		2				1					1	2		2	
Militaires-soldats		1	2		1	1	1			3		1	2	1	
Aubergistes		3									2			5	
Charpentiers			1			1				1	3	1	1		
Charron								1					1		
Tailleurs				1						2	4			2	
Marchands										1			1	2	
Cordonniers														2	
Fabriqueur de peignes											2				
Colporteur														2	
Prêtres														1	
Coquetiers										5				2	
Instituteurs														2	
Marguillier														2	
Maçons				2						2			8	1	
Notaires														2	1
Sage femme														1	
Menuisiers														2	
Bourgeois												5			
Sabotier				4				1							
Tisserand				8						7	2		9	6	2
Handicapés								2		1			1		
Lingère													1	3	
Taillandier											2			4	
Garde													1		

Le recensement comptait les enfants. Sont comptés comme enfants ceux qui ont de 0 à 10 ou 11 ans. Plus vieux, ils ont une profession.

Pour toutes les professions, ceux qui habitent sous le même toit sont comptabilisés (mari, femme et enfants de plus de 12 ans).

Le fabricant de peignes est quelqu'un qui fabrique les peignes spécialement destinés aux les vaches !

DIVERS

Cette année encore, dans l'objectif d'une réduction du volume des végétaux collectés, pour éviter les déplacements à la déchetterie et éviter le brûlage à l'air libre des végétaux (strictement interdit), le SIRTOM nous propose d'organiser le broyage de nos branches et branchages le 29 octobre. Le broyat produit sera utilisable par chacun en paillage ou comme matière sèche pour le compost.

Si vous effectuez des tailles, vous pouvez dès à présent les stocker et vous pourrez ensuite les déposer près du hangar communal.

Nous vous signalons que seules les branches de 2 à 12 cm de diamètre seront exploitables et il sera interdit d'y déposer les souches, l'herbe de tonte, les feuilles et les branches de thuyas.

Nous vous donnerons toutes les informations lors que le SIRTOM nous aura transmis la date du broyage



La population de pigeons dans le bourg est en augmentation et a besoin d'être régulée pour limiter les désagréments (propreté des rues, dégradation des toitures...)

> À la suite de demandes de certains habitants, les chasseurs de notre village et le lieutenant de louveterie du secteur vont conduire des opérations de régulation durant le mois d'octobre. Ne soyez donc pas surpris de les voir en action 2 ou 3 fois au cours du mois qui vient.

> N'hésitez à échanger avec eux et le lieutenant de louveterie sur cette démarche. La sécurité de ces opérations sera une priorité.

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Amicale de St Pierre

La fête patronale c'est très bien déroulée cette année, malgré le temps capricieux, bonne ambiance l'après midi pour la caisse à savon, un joli feu d'artifice et un bal ont clôturé la soirée. Pour cette fin d'année, la troupe de théâtre de St Pierre fera 4 représentations, prévues les samedis 19 et 26 octobre à 20h et les dimanches 20 et 27 octobre à 14h30. Tarifs 5€ (gratuit pour les enfants).

Date à retenir :

Assemblée générale le dimanche 15 décembre à 10h dans la salle des fêtes de la commune.

Môm'en Folie

L'association Môm'en Folie soutient les projets pédagogiques des quatre enseignants du RPI des Grosnes. En proposant différentes manifestations au cours de l'année, elle récolte des fonds et propose des temps de rencontre pour tous les enfants scolarisés autour de moments festifs.

Pour recevoir l'ensemble de nos informations et soutenir notre RPI, vous pouvez nous transmettre votre mail à momenfolie@gmail.com.

Samedi 7 décembre 2024 : Vente de sapins (en pré-commande) et Concours de Belote.

Samedi 22 février 2025 – Carnaval à St Pierre le vieux dès 15h30 et Vente de pizzas (pré commandes)



Conscrits classe en 5 Evidanse

Les conscrits ont commencé leurs tournées de vente de brioches, cette année, ils essayerons de passer dans un maximum de maisons donc n'hésitez pas à leur ouvrir vos portes.

Le banquet est prévu le samedi 25 Janvier 2025



les z'amis

Notre dernière soirée cocktails du mois de juin s'est très bien passée, une très bonne ambiance avec de bons cocktails accompagnés de délicieuses planches de produits locaux, nous avons tous passé une très bonne soirée avec un fond musical qui nous préparait doucement aux futures vacances.

Cette soirée sera reconduite l'année prochaine à la demande de beaucoup de personnes. Prochaine manifestation le dimanche 17 novembre de 9h à 17h pour la bourse aux jouets qui se déroulera dans la salle des fêtes de la commune.



Le 5 juillet 2024, les danseuses de St Pierre le Vieux ont pu se produire au Spot de Macon pour le gala de fin de d'année de l'association, un spectacle riche en couleurs et en émotions

Cette année Evidanse reconduit les cours de danse, les jeudis soirs pour les jeunes adultes de 20h30 à 21h30, et les vendredis matin pour les adultes jeunes retraités de 10h30 à 11h30, dans la salle des fêtes de la commune.

La reprise des cours se fera au mois d'octobre sous la responsabilité d'Anne Sophie Ostler Neto

St Pierre en fleurs

La vente annuelle de boudins se déroulera le dimanche 6 Octobre et comme chaque année, tous les bénévoles seront les bienvenus des le samedi.

Rappelons que les bénéfices de cette manifestation servent a embellir notre village. Cet automne, la réfection du massif du croisement vers le monument aux morts est envisagée.